



Mal conçu, mal préparé, mal mis en œuvre :

le projet de l'université Gustave Eiffel tel que nous le voyons

L'Ifsttar (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports de l'Aménagement et des Réseaux est un établissement public de recherche¹ Il est placé sous la double tutelle du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'établissement compte 1 050 personnes réparties sur six sites dans toute la France : Lille-Villeneuve d'Ascq, Marne la Vallée, Versailles-Satory, Nantes-Bouguenais, Lyon-Bron, Marseille-Salon de Provence. 350 personnes (soit un tiers) sont sur le site de Marne la Vallée. Les locaux du siège de l'Ifsttar à Marne la Vallée sont situés au sein d'un campus qui regroupe en outre plusieurs établissements d'enseignement supérieur : l'Upem, l'ENPC, l'ENSG, l'Esiee, l'EAVT.

La spécificité principale de l'Ifsttar était la recherche appliquée sur des thématiques-clefs pour préparer la transition écologique : les transports, les infrastructures (bâtiments, ponts, routes, voies ferrées, éoliennes...) le stockage de l'énergie, la sécurité routière, les nuisances environnementales, les changements de comportements vers des modes plus favorables à l'environnement... Sa force reposait sur des approches interdisciplinaires.

L'Ifsttar n'était pas sans défaut ni difficulté : la fusion de 2011 avait laissé des traces. La pression au travail est réelle avec des ressources propres (fournies par le MTES) qui s'amenuisent, un personnel qui décroît (200 postes de titulaires ont été perdus depuis sa création) et une course aux contrats de recherche et aux partenariats industriels, comme partout.

La petite taille de l'institut serait selon certains « LE défaut », unique et majeur, qui nous empêcherait d'être visibles depuis Shanghai. C'est cet argument que la directrice générale a mis en avant pour justifier la mise en œuvre d'une fusion complète avec l'Upem (qui entraîne la disparition complète de l'Ifsttar et de l'Upem) et la création au 1^{er} janvier 2020 de l'Université Gustave Eiffel, université nationale².

¹ Il était, depuis sa création le 1^{er} janvier 2011 par fusion de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets) et du Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC), un des huit établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), comme le CNRS, l'Inria, l'Inserm, l'IRD, l'INED et l'Inra et l'Irstea (ces deux derniers établissements ayant fusionnés au 1^{er} janvier 2020 pour former l'Inrae).

² On peut trouver ses statuts (largement dérogatoires aux statuts universitaires classiques, par application des ordonnances de décembre 2018) [ici](#).

S'agit-il de promouvoir des collaborations d'équipes autour de sujets de recherche qui pourraient être communs ? Non ! Il s'agit de forcer, par décision verticale descendante et unilatérale, ce rapprochement. Une collaboration entre voisins est une bonne chose, mais lorsque les représentants des personnels disent à la direction qu'il est stupide et contre-productif de l'imposer, on nous répond qu'il n'y a que comme cela que l'on pourra y arriver. Or nous savons que le pilotage d'en haut de la recherche est inefficace.

Cette fusion, est-elle suffisamment anticipée ? Non ! Tout se fait dans une grande désorganisation, au détriment notamment des fonctions support : la formation des personnels Ifsttar sur le logiciel budgétaire et comptable se fera l'an prochain, alors que l'on se trouve en pleine période de basculement budgétaire avec changement simultané d'année, d'institut et de logiciel, l'organigramme de la future direction générale des services est seulement ébauché à un mois de la naissance de l'institut, laissant dans le flou les personnes dont le travail quotidien dépendra de cette structuration

A part cette obsession de grossir pour devenir visible depuis Shanghai, existe-t-il un projet scientifique clair ? Non, la direction se satisfait de proclamer, comme un mantra, que l'UGE sera reconnue comme pôle de recherche et d'enseignement supérieur autour de la ville de demain. Le chemin d'évolution progressive de nos thématiques et disciplines, actuellement très diverses, pour converger vers cet objectif, s'il pourrait se dessiner en concertation avec les équipes, est complètement inconnu. Par contre, l'affichage ronflant de l'ambition ne nous est jamais épargné.

La question de l'articulation de cette université nationale avec les politiques de sites hors Marne auxquelles contribuent les équipes régionales de l'Ifsttar est-elle traitée ? Non ! On nous indique que des conventions par site seront signées, mais le contenu comme le calendrier en sont totalement inconnus, alors que cela concerne le travail quotidien de 700 personnes de l'Ifsttar ! Pourtant, « université nationale » est un oxymore du paysage universitaire français actuel.

L'avis des personnels est-il pris en compte ? Non, jamais ! Le sondage intersyndical de mars 2019 auquel deux tiers des personnels ont pris part, avec 75 % des répondants opposés à la perte de personnalité morale, n'a pas conduit la directrice générale à modifier son projet. Les courriers intersyndicaux multiples aux deux ministres de tutelles n'ont pas été suivis de réponses à la hauteur des inquiétudes des personnels. Le double vote unanime des représentants des personnels en comité technique contre la création de l'UGE et la disparition de l'Ifsttar n'a pas conduit la directrice générale à modifier son projet.

En résumé : un projet mal conçu, mal préparé, mal conduit, aux conséquences inconnues pour des personnels non seulement en total désaccord mais encore en plein désarroi.

Christine Buisson,
Avec l'aide de nombreux militant-e-s
de la branche Ifsttar du syndicat Sud Recherche EPST – Solidaires, janvier 2020.